

Alliance Nationale

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS "L'ALLIANCE NATIONALE"

Vincit Concordia Fratrum

Vol. No. XI

Montréal, Novembre 1909.

50 cts par an

RENDEZ-VOUS LE CERCLE PROSPERE L'EXAMEN MEDICAL ET L'ASSURANCE-VIE

— Suite —

DEVOIRS DE LA SOCIÉTÉ ENVERS SES MÉDECINS-EXAMINATEURS

Pour qu'une organisation quelconque atteigne le summum du succès, il faut, de toute nécessité, que chaque membre qui la compose lui accorde son concours le plus actif.

Un cercle ne progresse pas par la chance seulement: celui qui ne compte que sur le hasard est la plupart du temps déçu. Quatre-vingt-dix-neuf fois sur cent le succès, en toute chose, est le résultat d'un travail ardu, patient et constant. C'est là l'expérience des siècles et ceux qui vous disent le contraire vous trompent effrontément.

Mais que faut-il à un cercle pour prospérer. Il lui faut des membres actifs, dévoués, bien émus des principes de la mutualité et des responsabilités qui leur incombent.

Ce sont les membres qui font les cercles, comme ce sont les cercles qui font l'association. Les sociétaires véritables se garderont de croire qu'ils ne doivent rien autre chose à leur société que leurs contributions et que quand ils ne sont pas en dettes, ils ont accompli tout leur devoir envers elle. Comme question de fait, en devenant sociétaire, le candidat prend l'engagement de faire tout son possible pour que l'Alliance Nationale progresse; il promet implicitement de faire connaître sa société et de lui amener de nouveaux membres.

Cela est juste d'ailleurs. L'Alliance Nationale procure, à tous ceux qui en font partie, une assurance sur la vie et une assurance contre la maladie à un tarif beaucoup moins élevé que celui qui est exigé dans les compagnies à fonds sociaux, précisément parce que ses membres sont supposés faire du recrutement gratis, ou presque, et que de ce chef, elle peut réduire considérablement le coût de revient de l'assurance proprement dit.

Tout sociétaire qui comprend cela et qui acquiesce loyalement de cette obligation est une personne précieuse pour son cercle comme pour l'association.

Faites donc progresser votre cercle et pour cela oubliez ses points faibles pour vanter ses mérites et ses avantages à vos connaissances et à vos parents. Parlez-en avec enthousiasme, et encouragez-la à ceux qui vous écoutent.

Faites donc progresser votre cercle en rendant ses assemblées attrayantes et pour cela qu'on se contente pas de percevoir simplement les contributions de chacun, qu'on cherche, en plus, à s'intéresser, à amuser même, par des conférences, des jeux, des concerts, des soirées de diverses sortes.

Romppez la monotonie, mettez de la vie dans vos réunions et lorsqu'on saura qu'on passe de bons moments dans votre groupe, vous aurez plus de difficulté à augmenter votre ef-

Si la société a des exigences envers ses médecins-examineurs, il n'est que juste que ces derniers reçoivent la plus grande protection lorsque, soit par leur avis ou leur conseil, soit par certaines déclarations, la société est mise en garde contre l'admission de membres non désirables au point de vue de la moralité ou de la santé. Il faut que les médecins-examineurs soient assurés, que leur déclaration confidentielle ne sera divulguée en aucune circonstance et pour aucune considération, sans quoi l'on exposerait le médecin-examineur à manquer à ses devoirs et à causer un préjudice grave à la société. Les rapports entre médecins et clients, surtout à la campagne, sont si délicats, que la moindre des indiscrétions peut avoir des conséquences désastreuses pour le médecin qui aurait fait son devoir. Il est bien beau d'exiger du dévouement, du désintéressement et des sacrifices, mais il ne faut pas pousser l'exigence jusqu'à mettre en jeu l'avenir du médecin. Un client perdu par une indélicatesse cause souvent un désastre et ce client entraîne avec lui ses parents et ses amis. De là, la déroute et la perte d'une clientèle faite après bien des années de labeurs et de sacrifices.

Il faut donc assurer aux médecins-examineurs une garantie morale et certaine, qu'en toute circonstance leur position délicate sera sauvegardée.

Dans l'Alliance Nationale les médecins-examineurs peuvent être assurés que le secret le plus parfait sera gardé sur les déclarations qu'ils font et les renseignements qu'ils veulent bien nous confier. Les ordres les plus stricts sont donnés pour qu'aucun renseignement ne soit révélé, même au plus intéressé, sur tout ce qui concerne la valeur de nos candidats.

Il est du devoir d'une société de s'assurer les services des médecins les plus compétents et les plus qualifiés. En compensation elle doit leur assurer la protection nécessaire. Les exigences d'un bon examen médical sont si nombreux et d'une telle importance qu'il est impossible de confier à des mains inhabiles ou à des ignorants le soin de faire la sélection de ses sujets. Aucun médecin soucieux de ses devoirs et de sa responsabilité n'osera se prononcer sur le choix des assurés s'il n'a pas pleine et entière confiance dans l'institution qu'il sert et si à l'avance il n'est pas convaincu que ses observations ne seront pas considérées strictement secrètes. Il ne faudra pas conclure de ceci, chaque fois qu'un candidat est refusé à cause de son examen médical que c'est le médecin-examineur qui est en défaut. Dans

la plupart des cas, c'est le médecin-reviseur qui a jugé à propos de refuser l'aspirant. Il arrive souvent au médecin en chef de recevoir des correspondances dans lesquelles on se plaint que tel médecin a refusé certain candidat que l'on considère comme un bon sujet. Pour protéger le médecin-examineur, le médecin-reviseur se voit obligé de répondre qu'il prend toute la responsabilité du refus de l'aspirant sans toutefois en divulguer les causes, car agir autrement serait rendre publiques certaines déclarations faites confidentiellement au médecin-examineur. Que nos officiers et nos membres veuillent bien comprendre qu'il est dans l'intérêt de la société de ne pas priver celle-ci de bons sujets et que s'il arrive qu'un candidat est refusé, ce n'est pas sans raison sérieuse. Pour celui qui n'a pas l'expérience voulue il peut arriver que certains faits ou certaines déclarations n'aient pas la même importance et soient jugés différemment par les autorités compétentes. Celui-là peut agir de bonne foi mais il se trompe. Le médecin reviseur et le médecin-examineur qui sont les juges autorisés et désintéressés, approuvent ou refusent, pour causes et leurs décisions ne sont prises qu'après mûre réflexion.

Si toutefois un candidat se trouvait lésé, il est toujours facile de lui rendre justice, mais je n'ai jamais rencontré de médecin qui, par malice ou mauvaise foi, ait refusé un sujet qualifié.

Dans le but de s'assurer les services permanents du médecin-examineur compétent, je crois que seul le Bureau Exécutif devrait avoir le contrôle des nominations à la position de médecin-examineur. Cette procédure empêcherait certaines injustices de se commettre. Il arrive souvent qu'un médecin, après plusieurs années de sacrifices pour la bonne administration de son cercle et de la société, se voit enlever le fruit de son labeur par un confrère jaloux et peu scrupuleux. Un médecin compétent et loyal à la société devrait toujours être maintenu dans ses fonctions. La nomination, par le Bureau Exécutif, aurait aussi pour effet de permettre un choix judicieux lorsqu'il y a plusieurs aspirants à la position; rien n'empêcherait toutefois de prendre en considération les recommandations qui peuvent être faites par les officiers ou les membres.

Dr THEO. CYPHIOT.

M. C.

(A suivre)

Si la passion des cartes postales sévit furieusement chez nous, ce n'est rien à côté de ce qu'elle a d'adeptes dans le Royaume-Uni. Durant l'année 1906, en effet, le public a acheté et expédié sept cent trente quatre millions de petites images rectangulaires!

Page d'Eloquence Acadienne

Remarquable Discours de l'Abbé P. C. Gauthier, de l'Isle du Prince-Edouard.

Nos confrères liront avec plaisir cette superbe page d'éloquence de l'un des plus nobles fils d'Acadie. Ce discours a été prononcé en anglais, à Shediac, lors de la fête nationale des Acadiens. Un grand nombre de personnes qui devaient assister à ces fêtes ne comprenant pas le français, on avait annoncé un discours en langue anglaise pour la dernière séance, est-il dit dans une lettre reçue par notre Président Général. L'abbé Gauthier fut choisi pour la circonstance. Le choix fut heureux. Il est malheureusement impossible de rendre exactement par une traduction la beauté de la phrase, la richesse et le bonheur de l'expression de ce discours, car la langue anglaise, lorsqu'elle est maniée par un maître, offre des ressources de nuances et d'harmonie intraduisibles.

C'est une harangue d'une belle envergure animée d'un souffle puissant et qui respire un patriotisme ardent et éclairé. L'orateur y célèbre dignement la grandeur présente et future du Canada, notre pays. Il fait bon entendre chanter l'avenir de notre patrie par un rejeton de cette race si longtemps ostracisée. C'est réconfortant pour les Canadiens de toute origine, mais plus particulièrement pour nous, de descendance française.

L'Acadie réapparaît dans l'histoire. Nos frères des provinces maritimes sont sortis du tombeau où on avait cru les ensevelir à jamais, il y a un siècle et demi. La voix de ses fils timides, silencieuse pendant nombre d'années, se fait entendre d'une extrémité à l'autre de la confédération. Ils vivent, nombreux, et se confortent tous les jours. Ils affirment maintenant leur existence et leurs droits, longtemps méconnus. Nous les saluons avec bonheur et leur tendons une main fraternelle.

Mais cédonz la parole à l'éloquent orateur.

L. J. D. P.

C'est avec la profonde conviction que je ne saurai répondre à votre attente, en cette circonstance solennelle, que je me lève pour vous adresser la parole, mais dans une occasion comme celle de la fête nationale de ma race, mon cœur aurait cessé de battre et mes lèvres seraient muettes, si je ne pouvais trouver quelques mots à vous dire.

Frères canadiens, de toutes races et de toutes croyances, je vais d'abord vous parler de notre patrie commune: le Canada; ensuite, je vous entretiendrai des espérances que le peuple acadien caresse en contribuant au développement de notre grand pays.

Il est un instinct, d'origine divine, déposé dans la poitrine de tout homme par le Créateur, et que chaque Canadien devrait nourrir et développer. Ce mystérieux sentiment que nous devrions cultiver, ce feu sacré que nous devrions transformer en flamme ardente, c'est le patriotisme. Qu'est-ce que le patriotisme? Le patriotisme, c'est l'amour de son pays, amour tendre comme l'amour d'un fils pour sa mère, amour généreux et désintéressé, ne reculant devant aucun sacrifice, ne recherchant aucune autre récom-

pense que la gloire et le triomphe de la patrie. Le patriotisme c'est ce qui fait l'Anglais relever la tête avec plus de fierté et serrer les dents plus énergiquement, lorsqu'il aperçoit l'"Union Jack". C'est ce qui fait davantage étinceler l'oeil du Français dès que les accords émouvants de son hymne national frappe ses oreilles. C'est ce qui enorgueillit l'Irlandais, bien qu'il puisse pleurer à la vue du cher petit shamrock. C'est ce qui allume l'oeil de l'Ecossois, rend son pied plus léger et fait battre son cœur plus fortement lorsqu'il écoute la mélodie martiale de ses bien-aimées cérémonies.

La valeur du patriotisme, pour un peuple, est au-dessus de l'or et des pierres précieuses, au-dessus du commerce et de l'industrie, au-dessus des citadelles et des marines militaires. Le patriotisme, pour une nation, c'est l'étincelle féconde de l'honneur, c'est la source de la prospérité, c'est la bouclier de la sécurité. Chassez le patriotisme et l'âme de la nation aura vécu, la physionomie nationale aura perdu son éclat et sa beauté.

Et pourquoi les Canadiens ne seraient-ils pas patriotes? Pourquoi n'aimerions-nous pas notre pays? Pourquoi n'allumerions-nous pas cette flamme sacrée dans l'âme de nos enfants? Sera-ce que le mot Patrie n'a aucun sens pour les Canadiens? Sera-ce que les Canadiens n'ont aucune raison de vivre et, s'il le faut, de mourir pour leur pays? Oui, pourquoi des enfants délaisseraient-ils une mère affectueuse pour les étroites plus froides d'une mère d'adoption? N'existe-t-il pas assez de brillantes occasions, en ce beau pays, pour combler les espoirs les plus chers et réaliser les plus hautes aspirations? O Canada! Comme ton nom devrait inspirer tes fils et tes filles! Se proclamer tes enfants devrait être leur plus grand orgueil. Oui, le Canada est véritablement un grand pays. Il y a un demi-siècle, aucun lien n'unissait ses enfants entre eux. Il n'y avait que des provinces séparées, là, où maintenant, la confédération les rassemble toutes, dans une même communion d'espérances et d'idéal. Le Canada, aujourd'hui, est le maître suprême de cette vaste contrée dont l'incomparable magnificence s'étend des plages rocheuses de l'Atlantique, à l'est, jusqu'à l'endroit où les eaux tranquilles du sommolet Pacifique baignent les sables dorés de l'ouest: des plaines fertiles d'Uncle Sam, au sud, jusqu'à l'endroit où le formidable McKenzie verse ses eaux glacées dans les solitudes arctiques.

Le Canada, aujourd'hui, est synonyme de vraie liberté, de prospérité, d'harmonie et de paix. Ce nom commande maintenant l'attention et le respect des graves et sages conseils des nations. Ce nom a été inscrit, au premier rang, en caractère glorieux, sur le tableau d'honneur de l'empire, par les actes de courage ou plutôt d'héroïsme de ses enfants.

Frères Canadiens, nos pères nous ont légué un précieux et glorieux héritage; plus encore, un patrimoine sans borne et inépuisable. La féconde nature prodigue ses plus doux sourires à notre belle contrée, elle répand sur elle, ses trésors d'une main généreuse, trésors des plus magnifiques dans leur riche variété. Les fils de l'Ecosse peuvent trouver ici le pays des bruyères, des montagnes et des torrents; les exilés d'Irlande, une verdure qui rivalise avec celle de leur verte Erin; les Anglais, des chênes aus-

si majestueux, des ombrages aussi invitants des prairies aussi belles, des champs aussi fertiles que dans leur royaume. Les Canadiens Français peuvent dire à leur ancienne mère patrie que les quelques arpents de neige qu'elle a dédaigné sur les bords du Saint-Laurent et sur les plages du golfe et de l'Atlantique forment maintenant une contrée aussi belle que le charmant pays ensoleillé de France. Cependant, mesdames et messieurs, les plaines fertiles et les montagnes couronnées de neiges, les sombres forêts et les fleuves majestueux ne constituent pas seulement tout ce que nous entendons dans ce mot magique Canada. Il est bien vrai, toutefois, qu'il dégage beaucoup d'inspiration de notre sol, ce sacré qu'il a été par le labeur et les fatigues, plus encore, par le sang même de nos pères. Les poètes et les orateurs ne cessent pas de vanter les beautés immuables de notre pays natal. Cependant, une contrée existe et figure dans l'histoire non pas tant à cause de ses beautés naturelles que par ce que sont ses habitants. L'histoire est là pour nous dire que ces mêmes peuples, dont les aspects séduisants ou tourmentés, glorieux ou imposants, ont inspiré de braves générations, peuvent, dans la succession des temps, passer aux mains de sauvages indolents, d'êtres indifférents ou de sordides faiseurs d'argent. Ce sont les hommes et non pas la terre qui font un pays véritablement grand. Nous, Canadiens, sommes de bonne souche. Nous avons le noble sang des quatre plus grands peuples de l'Europe à produit. Nous avons donné au monde l'admirable spectacle d'une nation formée de races différentes, chaque race conservant intactes ses caractères distinctifs ainsi que ses traditions, tout en ayant un seul et même idéal, une seule et même aspiration nationale. Oui, les Français, les Irlandais, les Ecossois et les Français vivent en paix et en harmonie sur cette terre septentrionale. La rose, le trèfle, le chardon et le fleur de lis tressés ensemble par les liens du concitoyenneté, forment un riche bouquet. Notre-Dame-des-Neiges, notre chère mère Canada. Oui, quel que soit le sang qui coule dans nos veines, nous devons toujours nous fidèles aux principes éclairés et larges qui ont inspiré et dirigé les Pères de notre Confédération. Nous devons tous nous donner la main pour le développement de notre patrie commune, sans cependant cesser de rester fidèles à ceux dont les efforts nous ont faits ce que nous sommes et dont le souvenir nous est si précieux.

Il y a plus d'un siècle un poète inspiré par une vision profonde de l'avenir, écrivait:

"Westward the tide of empire takes its way
The first four acts already past,
A fifth shall close the drama with the dawn
Time's noblest offspring is the last."

Et qui dira que l'oeil prophétique de ce poète ne voyait pas, dans ce dernier, le plus grand des empires, le Canada? Qui dira que la gloire européenne ne disparaîtra à l'occident simplement pour annoncer l'aube de l'empire canadien?

Mesdames et messieurs, permettez-moi de dire, en toute humilité, un mot d'espérances et des aspirations du peuple acadien dans ces provinces du littoral. Il y a un



G. Larue, M.D.



Jos. Trudel, S.-F.

le titre d'Acadien
non pas parce q
des citoyens vert
parce qu'ils étaie
fluence et cette
tion. Ils n'étaie
l'historien, à cau
res. Un siècle, a
avaient quitté le
leurs morts sur
comme Enée, ap
Troie, pour erre
recherche d'un
un voile sur cet
toire, page qui,
glais ami de la
dien, voudrait ar
pays. Les descen
exilés qui revin
leur bien-aimée A
pliés, et, aujour
pers de leur origi
drapau à l'ombre
en doute notre lo
le soir, près du fo
la belle France, l'
simons à causer
en des jours comm
glorieux exploits
plus à la mémoire
Est-ce que l'Ecosse
Saint-André? Est-
place choisie dans
de Saint-Patrice?
plus à Saint-Georg
Qui, nous somme
ompris du Canada
côté d'autres
ement de ce pay
nous ne demandon

Officiers du Cercle Dufournel No 305

qui ont conquis la première place dans le concours du Président Général



G. Larue, Md. E.



Art. Tardif, P.



R. E. O. Corriveau, Chapelain



Saraphin Vézina, Sb. P. G.



Xavier Vézina, Int.



Jos. Trudel, S.-F. et Tres.



Sam. Huot, S. A.



Etan. Huot, V.-P.



Wilf. Trudel, C.O.

Honneur à ces vaillants confrères

le titre d'Acadien était un terme de mépris, non pas parce que les Acadiens n'étaient pas des citoyens vertueux et soumis aux lois, mais parce qu'ils étaient pauvres et sans cette influence et cette puissance que prête l'éducation. Ils n'étaient connus que du poète et le l'historien, à cause de l'infortune de leurs pères. Un siècle, au plus, auparavant, leurs pères avaient quitté leurs villages en ruine et laissé leurs morts sur la plage, chassés, expulsés, comme Enée, après l'incendie de sa bien-aimée Troie, pour errer, par mer et par terre à la recherche d'un nouveau foyer. Mais jetons un voile sur cette page sombre de notre histoire, page qui, s'il était possible, chaque Anglais ami de la justice, même chaque Canadien, voudrait arracher des annales de notre pays. Les descendants des quelques centaines d'exilés qui revinrent pour mourir au sein de leur bien-aimée Acadie, se sont accrus et multipliés, et, aujourd'hui, ils sont plus de 150,000, fiers de leur origine et de leur langue, fiers du drapeau à l'ombre duquel ils vivent. Mettez-vous en doute notre loyauté, si nous redisons encore, le soir, près du foyer, et dans le doux parler de la belle France, l'histoire d'Évangéline? Si nous aimons à causer de la France d'autrefois? Si, un des jours comme celui-ci, nous rappelons les glorieux exploits de nos pères et consacrons un pleur à la mémoire de nos ancêtres martyrs? Est-ce que l'Écossais a oublié la vieille Écosse et Saint-André? Est-ce que l'Irlandais n'a pas une place choisie dans son cœur pour la chère Ile de Saint-Patrice? Est-ce que l'Anglais ne pense plus à Saint-Georges et à la joyeuse Angleterre? Oui, nous sommes loyaux dans l'intérêt bien compris du Canada. Nous réclamons une place à côté d'autres nationalités dans le développement de ce pays. Dans cette grande œuvre nous ne demandons que notre part de responsa-

bilité. Nous ne voulons pas être ostracisés. À la vie civile et religieuse de ce pays nous sommes prêts à ajouter notre apport de force et d'énergie. Les comparaisons sont odieuses, mais nous proclamons que la qualité des citoyens fournis à ce pays par le peuple acadien est d'un ordre aussi élevé que celui qui est fourni par n'importe quelle autre race. Nous avons pénétré dans toutes les voies de la vie civile. Au barreau, dans la médecine, dans la législature, dans le sénat, dans le cabinet, nous avons des représentants qui font honneur à notre race, mieux encore, qui feraient honneur à n'importe quelle race. Dans la vie religieuse de cette contrée, nous devons compter pour quelque chose. Voyez les églises magnifiques dont ces provinces sont dotées! Ces temples ont été élevés pour la plupart en l'honneur et à la gloire de Dieu, par des mains acadiennes, par des cœurs acadiens.

Dans l'Église comme dans l'État, nous maintenons que le mérite doit être le seul passeport aux positions d'honneur et de confiance, et nous serons toujours prêts à défendre ce principe, car dans une communauté mixte comme est la nôtre, si nous désirons que la paix, l'harmonie et la bonne volonté règnent parmi nous tous, aucune nationalité ou croyance ne doit s'arroger le monopole des honneurs qui sont du ressort de l'Église ou de l'État.

La fondation de cette société (1) a certainement été inspirée. Elle est destinée à devenir la vie, l'âme même du peuple acadien. Frères acadiens! soyons fidèles à nous-mêmes, soyons toujours fiers de notre origine et de notre langue maternelle, soyons toujours véritablement Canadiens, et ceci nous assurera le respect d'autrui.

N'épargnons aucun sacrifice pour la cause

(1) La Société de l'Assomption.

de l'éducation et nous ne périrons point, au contraire nous vivrons, car l'éducation c'est le pouvoir, l'éducation c'est la force, l'éducation c'est la vie.

L'HOMME ET LA FEMME

En comparant l'homme à la femme, le professeur Chamberlain, de l'Université Clark, lui a trouvé ces points de supériorité:

Il est mieux doué pour les arts.

Il s'entend mieux en affaires.

Son intelligence est plus vaste pour le commerce et l'industrie.

Il a plus de génie.

Il est plus intelligent.

Il est plus logique.

Il est mieux doué que la femme pour les inventions et pour la composition de la musique.

Il a plus d'originalité.

Sa force oratoire est plus grande.

Après avoir lu ce qui précède, une femme spirituelle—elles le sont toutes—a tracé les lignes suivantes:

Pendant qu'il était en train, le professeur aurait pu ajouter:

Il boit plus de whisky.

Il consomme une grande quantité de tabac.

Il possède un plus fort bagage de "sacres" ou jurons.

Il reste dehors, le soir, plus tard et plus souvent qu'elle.

Il crie plus fort lorsqu'il souffre.

Enfin, la femme le mène par le bout du nez et lui fait commettre les plus grandes sottises, en dépit de sa prétendue "supériorité"!

La poésie japonaise ne comporte pas de rimes.

L'Alliance Nationale

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS
"L'ALLIANCE NATIONALE"

A MONTREAL

7 Place d'Armes B. P. Boite 2172
Téléphone Bell Main : 2255

OFFICIERS GENERAUX

S. G. Mgr P. BRUCHESI, Président Honoraire
M. Chan. G. GAUTHIER, Aumônier

Bureau Exécutif

La Arsène Lavallée C.R.,	Président Général
Jos. Contant,	Anc. Prés. Général
A. G. H. Béique M.D.,	1er V.-Prés. Gén.
F. C. Laberge I.C.,	2em V.-Prés. Gén.
L. J. D. Papineau,	Secrétaire Général
A. St-Cyr,	Treasorier Général
Toto, Cypriot M.D.,	Médecin en Chef
S. Beaudin C.R.,	Av. Secur. Légal
Eug. H. Godin,	Directeur
Ernest Brossard,	Directeur
J. W. Michaud,	Directeur
L. O. Dauray N.P.,	Directeur
Fis Fautoux,	Directeur

Département d'Organisation et d'Inspection
Chs Duquette, Inspecteur en Chef
Cam. Mauseau, Inspecteur
G. H. Vaillancourt, Organisateur

Placements

A. ST-CYR, TRESORIER GENERAL
HEURES DU BUREAU: 11 1/2 A.M. A 12 1/2 P.M.

Percepteur (Art. 19a)

M. JODOIN, 7 PLACE D'ARMES
MONTREAL.

CA et LA

L'enthousiasme, c'est le levier qui remue les obstacles; c'est le secret du succès: soulevez l'enthousiasme dans votre cercle et vous le verrez augmenter sans tarder.

Avez-vous jamais fait profiter votre cercle et votre association de votre influence?

Combien de membres avez-vous fait entrer dans l'Alliance Nationale, depuis que vous en faites partie?

Que faites-vous pour rendre les assemblées de votre cercle agréables et intéressantes?

Voyez ce que chaque membre de votre cercle peut faire pour son progrès, puis invitez-le à accomplir sa tâche.

CERCLE JEANNE D'ARC, No 53

Bulletin Mensuel

"La Feuille d'Erable", tel est le titre du pimpant bulletin publié jadis par ce cercle et dont il a repris la publication le mois dernier à l'occasion du Quinzième Anniversaire de sa fondation. Les anciens membres du cercle—comme les nouveaux, du reste—seront heureux de voir réapparaître cette intéressante publication. Dès son premier numéro "La Feuille d'Erable" sonne le clairon et appelle ses hommes d'action sous les armes pour livrer le bon combat dans le concours de recrutement qui se poursuit. Nous lui souhaitons succès.

L'ALLIANCE NATIONALE

LES RECRUTEURS A L'OEUVRE

MEMBRES QUI ONT PRESENTE DES CANDIDATS DURANT LE MOIS DERNIER DANS LEURS CERCLES RESPECTIFS.

Dr. Théo. Cypriot, Av. Hurteau, J. A. Bouchard, Pierre Moisan, Elz. Gariépy, Jos. Contant, Elz. Hardy, Art. Biron, L. A. D. Gauthier, Alp. Lacharité, D. Viau, A. Favreau, A. O. Desforges, J. Marleau, S. L. Auger, Dr C. A. Daigle, J. F. Moreau, H. Pitre, F. X. Lambert, Arsène Gauthier, E. Desrochers, J. A. Piché, L. Pepin, Dr J. Desrochers, J. E. Maranda, C. Philippe Giroux, P. Langlois, J. E. Rondeau, Henri Bouchard, Art. Bérard, Jos. Paradis, Jos. Marois, Av. Dagenais, Art. Delorme, J. C. Brien, Godmer Gélinas, J.-Bte Lambert, J. A. Carrière, Dr A. H. Denis, N. Perrault, Dr Ls. Belleisle, L. N. Riendeau, T. Collette, J. D. Héroux, Jos. Denis, Wilf. Bousquet, J. L. Langlois, J. R. Peloquin, Frs. Pélouquin, Frs. Cournoyer, Art. Laprise, C. A. Rousseau, J. W. L. Forget, Willy Roux, Wilf. Deneault, Clovis Lapointe, Omer Paré, Sév. Cloutier, Evariste Lemay, J. R. Gagné, Geo. Paquette, Jos. E. Roy, Désiré Boileau, Jos. B. Powers, Am. Gélinas, Jos. Beauvais, Dr Roch Dépatie, A. Corbin, J. A. Dion, Lucien Quesnel, Alf. Barette, J. G. Leblanc, Jos. Jarry, Ed. Marineau, J. A. Riberdy, Alb. Marchand.

CERCLES

Ces membres appartenaient aux cercles ou bureaux de perception dont les noms suivent:

Cercles Mont-Royal No 2; Sacré-Coeur No 6; St-Valier No 20; St-Vincent No 42; St-Louis No 44; Jacques-Cartier No 49; St-Guillaume No 50; Jeanne d'Arc, No 53; Notre-Dame de Hull, No 64; St-Georges No 69; L'Assomption, No 77; Bourget, No 76; St-Raymond, No 96; Beauport, No 97; Champlain, No 108; Notre-Dame de Granby, No 116; St-Sauveur, No 128; Ste-Marie No 146; Lartigue No 150; Edmonton, No 151; St-Paul de Grand'Mère No 165; St-Romuald No 167; Papineau, No 177; Notre-Dame du Cap, No 196; Lafontaine No 205; St-Denis, No 207; St-Vital, No 210; Cadieux No 212. Immaculée Conception, No 224; Laflèche No 230; Brunault No 234; Deschailions No 238; Ristigouche No 210; Cadieux No 271; Ste-Flavie No 280; St-Prime No 284; Tétréautville No 296; St-Marc No 308; Villeray No 311; Loranger No 322; Archambault No 323; St-Clément No 324; St-Arsène No 327.

Bureaux de Perception Chenerville No 7, St-Urbain, No 21; Champlain, No 123; Bordeaux, No 147; St-Adolphe No 266; La Tuque No 287; Guignes No 289.

CERCLE FABRE No. 229, PRESENTATION D'UN DRAPEAU

C'était grande fête au cercle Fabre, jeudi, le 4 novembre; on y célébrait une belle victoire — victoire pacifique et bienfaisante, — remportée par ce cercle, de fondation récente, mais d'une grande vitalité.

Ce jeune cercle a fait des progrès remarquables dans le cours de l'année dernière. Ses officiers et ses membres sont animés d'un excellent esprit, c'est dire que tout marche à l'unisson vers le progrès et la prospérité.

Le Bureau Exécutif a adjudgé un drapeau d'honneur au cercle Fabre pour le travail qu'il a accompli durant le concours de recrutement qui s'est terminé le 30 avril dernier et c'est pour faire la présentation officielle de ce drapeau que le Président Général, M. L. A. Lavallée, C. R. s'est rendu à la séance du cercle, dans cette circonstance, accompagné de MM. F. C. Laberge, 2nd V. P. G., L. J. D. Papineau, Séc.-Gén. et Eug. H. Godin, Mbre B. E.

L'assistance était nombreuse et on y remarquait entr'autres MM. J. W. Bastien, président du cercle, P. Baribeau, C. Lapeprière, Dr J. A. Dauth, M. Forest, R. Faucher, O. Parent, etc.

Le Président-Général fit la présentation du drapeau au cercle. Il le félicita de ses succès et l'engagea à continuer dans la voie du progrès qu'il avait déjà parcouru avec honneur. Après avoir démontré l'excellente situation de l'Alliance Nationale au point de vue financier, il insista particulièrement sur l'importance qu'il y a pour les Canadiens de fonder des institutions financières solides qui soient une sauvegarde pour l'intérêt national.

M. Laberge se déclare particulièrement fier, à titre de citoyen de Lorimer, de l'honneur qui est conféré au cercle Fabre, par le Bureau Exécutif, en lui décernant un drapeau d'honneur. Il fait aussi valoir les avantages exceptionnels que l'Alliance Nationale accorde à ses membres et à leur famille, dans les jours d'adversité, il démontre les besoins d'union chez les faibles, pour se porter.

M. Papineau rend hommage au cercle pour les progrès qu'il a accomplis. Il félicite le Dr. Dauth, et M. Landry, lauréats du dernier concours. Il parle ensuite des bienfaits que la mutualité est susceptible d'accomplir, de son importance pour les classes laborieuses, comme instrument d'épargne et de protection contre l'adversité et de l'intérêt qu'il y a pour les Candieans-Français d'avoir des institutions fortes qui leur soient un appui dans tous les besoins de la vie sociale.

M. E. H. Godin, dans un discours vraiment éloquent, fit voir les avantages des sociétés de secours mutuels à d'autres points de vue et plus particulièrement comme action éducationnelle. Il conclut en faisant l'éloge du drapeau, symbole de dévouement et de nobles aspirations dans l'ordre de la mutualité comme au point de vue patriotique.

Les confrères Forest, Dr Dauth, M. Bastien, président, Lapeprière et Landry adressèrent la parole remerciant les officiers généraux d'avoir assisté à leur réunion et leur avoir présenté le drapeau décerné au cercle et prièrent l'engagement au nom du cercle, d'augmenter son effectif, dans le présent concours, de manière à le placer au nombre des grands cercles de l'Association.

Quelques rafraichissements furent ensuite servis aux invités et aux membres présents puis l'on causa amicalement. Cette soirée restera dans le souvenir de ceux qui y ont pris part; elle marque une date importante dans l'existence du cercle Fabre, celle de sa première grande victoire.

CERCLE OLIE

Mercredi le 30 avril, le Cercle Olie a tenu sa séance mensuelle, comme d'habitude. Le Bureau Exécutif a présenté le même soir, après un discours de bienvenue, les membres nouveaux qui furent reçus. Entre temps, M. Henri Guertin, inspecteur en chef, a pris la parole, ainsi que le Président-Général, M. L. A. Lavallée, C. R., qui a fait un exposé des éloquents avantages que l'Alliance Nationale offre à ses membres et à leur famille, dans les jours d'adversité, il démontre les besoins d'union chez les faibles, pour se porter.

M. Papineau rend hommage au cercle pour les progrès qu'il a accomplis. Il félicite le Dr. Dauth, et M. Landry, lauréats du dernier concours. Il parle ensuite des bienfaits que la mutualité est susceptible d'accomplir, de son importance pour les classes laborieuses, comme instrument d'épargne et de protection contre l'adversité et de l'intérêt qu'il y a pour les Candieans-Français d'avoir des institutions fortes qui leur soient un appui dans tous les besoins de la vie sociale.

LE CERCLE LAFLETTE

Samedi, le 30 avril, le Cercle Laflette a tenu sa séance mensuelle, comme d'habitude. Le Bureau Exécutif a présenté le même soir, après un discours de bienvenue, les membres nouveaux qui furent reçus. Entre temps, M. Henri Guertin, inspecteur en chef, a pris la parole, ainsi que le Président-Général, M. L. A. Lavallée, C. R., qui a fait un exposé des éloquents avantages que l'Alliance Nationale offre à ses membres et à leur famille, dans les jours d'adversité, il démontre les besoins d'union chez les faibles, pour se porter.

L'ALLIANCE NATIONALE

CERCLE OLIER No 127—BANQUET ANNUEL

Mercredi le trois courant, le cercle Olier donnait son banquet d'huitres annuel, lequel fut, comme d'habitude couronné de succès. Le Bureau Exécutif, qui avait son assemblée le même soir, abrégea celle-ci pour se rendre en corps à l'invitation du cercle. Après une chaleureuse réception par les officiers et les membres de ce dernier, chacun se mit à déguster fermement les succulentes huîtres qui furent arrosées de vins généreux. Entre temps, le président du cercle, M. Henri Guertin, invita les visiteurs à adresser la parole, ainsi que les officiers du cercle. Le Président-Général ouvrit le feu par un de ses éloquentes et pratiques discours dont il est coutumier. Après avoir démontré les avantages que l'Alliance Nationale offre à ses assurés et l'importance capitale qu'elle a prise parmi les institutions similaires, il termina en faisant un chaleureux appel au cercle Olier évoquant les succès de ce dernier dans les concours de recrutement passés où il a fait l'importance qu'il marque parmi les cercles victorieux. Il espère et compte même que dans le concours annuel, ce cercle fera cadeau à l'Alliance Nationale de trente nouveaux sociétaires. Parlèrent aussi MM. T. Cypihot, Md., C. E. H. Godin et Francis Fauteux, directeurs; M. L. A. Gagnier, Chs. Duquette, Armand Genier, C. Laporte, A. A. Comte, C. E. E. Athier, M. Gagnon et M. Geo. Monet, trésorier du cercle Crémazie No 171. Ce dernier dans une improvisation chaleureuse lança un défi au cercle Olier de se mesurer avec le cercle Crémazie dans le présent concours. Ce défi fut accepté sur le champ et les officiers du cercle assurèrent au Président-Général que les trente nouveaux membres demandés seraient présentés dans ce concours. Les efforts furent minuit en se sépara avec regret, chaque laboratoire emportant de cette réunion de bon goût, une agréable impression.

LE CERCLE LARTIGUE No 150 — FETE DE PROPAGANDE

Samedi, le 30 octobre, il y avait fête dans la ville de la Longue-Pointe. Le cercle Lartigue avait réuni dans un festin fraternel, avec ses officiers et ses membres, des invités de distinction, tels que M. l'abbé Lecours, curé de la paroisse, M. l'abbé Monge, le Dr Logan, Md.-Examinateur du cercle Tétrault-Laurin, H. Levasseur, et J. Vinet. M. L. A. Lavallée, C. R., Président-Général; M. F. C. Laberge, J. E. Brossard, F. Fauteux, membres du Bureau Exécutif, assistèrent aussi à la réunion accompagnés de M. Duquette, Inspecteur en chef. Au nombre des officiers du cercle présents étaient C. Brossard, Sb. P., A. Lachapelle, prés., A. F. C. E. Lacas, P. Z. Guy, Dr Deschatelets, M. Laurin, H. Levasseur, et J. Vinet. Le cours de la soirée un banquet aux huîtres fut servi aux convives et la réunion terminée du meilleur esprit. De nombreux discours ont été prononcés. M. le curé Lecours dans une improvisation heureuse fé-

cita les officiers du cercle d'avoir organisé cette fête propre à raffermir les liens d'amitié qui unissent les membres entre eux, et félicita l'Alliance Nationale de son organisation et plus particulièrement le cercle Lartigue, pour la grande somme de bien qu'il a faite dans la paroisse.

M. l'abbé Monge offrit également ses félicitations aux organisateurs de cette fête. Au cours de ses observations, il attira l'attention des sociétaires sur un point d'intérêt général, surtout pour les Canadiens. Il insista pour que les discussions dans les assemblées du cercle fussent toujours courtoises. Rien n'empêche et il est même désirable que l'on discute avec conviction ce que l'on croit être dans l'intérêt de la société. Tout le monde ne peut pas voir les choses de la même manière. Il est donc dans l'intérêt de la société qu'elles soient discutées, mais il faut éviter toute acrimonie dans ces discussions et fuir les personnalités et tout retour inutile à des débats terminés ou anciens qui n'ont plus leur raison d'être.

Le Président-Général, M. l'échevin L. A. Lavallée, adressa la parole à son tour et dans un discours bien soutenu fit voir aux membres les brillants résultats obtenus par l'Alliance, laquelle pendant l'espace de quinze ans s'est placée au premier rang des sociétés les plus prospères du continent. Il invita les officiers et les membres du cercle à continuer à travailler à son succès, faire de la propagande, recruter d'autres bons sociétaires comme l'était la plupart de ses auditeurs. Il insista surtout sur l'importance qu'il y a pour les Canadiens d'accumuler leurs capitaux dans des institutions qui leur appartiennent.

M. F. C. Laberge, 2nd V. P. G. prit à son tour la parole; il parla, comme il sait toujours le faire, avec éloquence. Il démontra surtout que l'Alliance Nationale possède peut-être les plus belles variétés d'avantages et de certificats qui soient accordés par une société de secours mutuels, à ses membres. Il insista aussi sur le fait que l'Alliance Nationale possède dans ses caisses de dotation et des malades, un capital d'au-delà \$1,250,000, après avoir payé au delà \$200,000 de bénéfices en maladie et de \$800,000 aux héritiers de ses membres décédés.

D'autres intéressants discours furent aussi prononcés par MM. Brossard, Fauteux, et le Président du cercle, M. Ald. Lachapelle. Tout le monde conservera un heureux souvenir de cette fête et le cercle Lartigue, nous avons lieu de l'espérer, en retirera d'amples avantages.

Les membres du cercle ont promis au Président-Général d'augmenter notablement l'effectif de leur cercle dans le présent concours de recrutement. Ils tiendront parole.

CONDOLEANCES

Les cercles ci-après ont voté des condoléances aux personnes dont les noms suivent:

Fabre No. 229.—J. A. C. Miller, à l'occasion de la mort de son père.

Dufournel, No. 305.—A MM. Adjutor, Arthur et Ferdinand Bonchard, à l'occasion de la mort de leur mère. A MM. Alfred et Alphonse Laberge aussi à l'occasion de la mort de leur mère.

NOUVEAUX BUREAUX DE PERCEPTION

B. P. St-Stanislas No. 290, institué à St-Stanislas, comté de Champlain, le 15 septembre 1909, par M. Charles Duquette I. C., et organisé par M. J. E. Lebeuf.

Officiers: Com. de Surveillance, MM. L. E. Germain, président, et Jos Bérard et Henri LeFebvre; Percepteur, M. Léon Rinfret; Md. Ex., Ferdinand Trudel.

B. P. St-Boniface, No. 291—Institué à St-Boniface de Shawinigan, comté de St-Maurice, le 1er d'octobre 1909, par Chs Duquette, I. C.

Com. de Surveillance: MM. J. C. Gélinas, président; L. G. Laperrrière et Eugène Laperrrière; Percepteur, Rév. T. Gravel; Md. Ex. J. C. Gélinas.

NOMINATIONS — MEDECINS-EXAMINATEURS

Le Bureau Exécutif a ratifié le choix des Médecins ci-après nommés; MM. Ferdinand Trudel, B. P. St-Stanislas No. 290; J. C. Gélinas, B. P. St-Boniface No. 291.

ACCUSES DE RECEPTION

L. J. D. Papineau, Sec. Général de l'Alliance Nationale Montréal.

Monsieur, J'accuse réception de votre chèque en paiement du certificat de dotation de feu Arthur Corbière, mon mari. Je vous remercie de la promptitude avec laquelle vous avez réglé cette réclamation.

Dame Erméline Poulin.

NECROLOGIE

No.	NOM	ADMISSION			Cert. Part.	DÈCES		Médecin Examineur	
		Age	Cercle ou B. P.	Date		le	Age		Cause
985	J. Léonce Benoit	27	Sacré-Coeur No. 6	21-12-07	1000	3-6-09	28	Accident	J. A. Lapierre
986	Joseph Normandin	24	St. Pie No. 68	2-3-02	1000	3-6-09	32	Tuberculose pulm.	L. J. O. Létraut
987	Albert Bais	30	Dollard No. 163	17-12-07	500	19-6-09	21	Leug. Virole	Chs. Virolle
988	Yvère Montambault	18	Tréfontaine No. 124	31-10-06	1000	26-7-09	46	Tumeur	Nhp. Lambert
989	Aimé David	18	St. Henri No. 12	11-12-02	1000	26-7-09	25	Noyé	J. A. Archambault
990	Pierre Mageau	31	St. Georges No. 69	4-1-00	1000	16-8-09	42	Cancer d'estomac	J. P. Deschatelets
991	Alfred Archambault	28	St. Rémi No. 106	4-12-94	1000	16-8-09	42	Pleurésie chronique	J. B. J. Brossard
992	Joseph Boudan	28	Lemoine No. 171	5-8-04	1000	26-8-09	83	Pièvre typhoïde	Chs. Trudeau
993	Ovila Paré	19	Crémazie No. 111	28-6-06	1000	27-8-09	29	Tuberculeuse	Emile Feltier
994	Léopold Rochon	19	Garnau No. 118	18-4-06	1000	28-8-09	23	Pièvre typhoïde	J. N. P. Trudeau
995	Émilie et Laurin	33	St. Eustache No. 2 6	30-10-06	1000	2-9-09	35	Tuberculose	C. Maréchal
996	Ferdérie Lamoureux	21	St. Ours No. 208	17-6-04	1000	2-9-09	26	Tétanos	J. H. A. Larose
997	Téléphone Toupin	34	Lafontaine No. 206	18-5-06	500	3-9-09	38	Paralyse	J. N. Collette
998	Arthur Corbière	44	St. Valentin No. 113	27-7-02	1000	4-9-09	61	Angine de poitrine	N. A. Hébert

ACCUSE DE RECEPTION

Mon cher Monsieur,
Re: Bénéfices sur certificat de feu Emile Laurin, No. 13375.
Nous avons remis à l'instant même le chèque adressé à Madame Emile Laurin.
Cette dernière me prie de vous remercier pour la bienveillante attention que vous avez donnée à sa réclamation, et particulièrement à la promptitude que vous avez mise à lui faire son chèque.
Pour ma part, je vous prie d'agréer mes sincères félicitations sur le succès de votre association.

Votre bien dévoué,
Georges N. Fautoux,
Z. N. P.
St-Pierre, Oct. 18, 09.

L. J. D. Papineau,
Montréal.

Cher Monsieur,
Je vous retourne les reçus de MM. Jules Samson et de Pierre Blanchet pour bénéfices en maladie reçus par eux aussi le certificat de décès de M. Albert Blais du Cercle Dollard qui a été signé par Mme Blais elle-même.
Je désire vous remercier au nom de Mme Blais de votre promptitude à payer cette réclamation aussi notre cercle vous est-il reconnaissant pour la manière active que vous apportez à payer toutes réclamations.

Votre tout dévoué,
William Parsons.

St-Isidore, 15 Sept. 1909.

L. J. Papineau, Ecr.,
Sec.-Gen. Alliance Nationale,
Cher Monsieur,

M. le curé m'a fait savoir qu'il avait reçu hier soir les chèques re succession A. Du-mont. Les héritiers en sont déjà en possession. Il ne me reste plus qu'à vous remercier pour la célérité et la courtoisie de bon aloi dont vous n'avez cessé de faire preuve au cours du règlement de cette affaire et qui sont tout à l'avantage de votre société.

Veillez me croire,
Votre toujours dévoué,
J. M. Fortin.

Ste-Croix, 28 juillet, 1909.

M. L. J. D. Papineau,
S. G., Alliance Nationale.

Monsieur,
Je désire vous remercier au nom de mon frère le bénéficiaire de la police que je vous renvoie et en mon nom pour le règlement si fidèle et si rapide de la police sur la vie de Eugène Legendre.

Notre confiance dans la Société Alliance Nationale n'a jamais fait défaut mais aujourd'hui nous la ferons partager à tous ceux avec qui nous aurons l'occasion d'en causer.
Espérant que les affaires continueront à prospérer nous vous prions d'agréer l'expression de notre reconnaissance.

Votre tout dévoué
Dr L. P. Legendre.

CONSEIL GENERAL

Etat Financier

Au 30 Septembre 1909

CAISSE DE DOTATION

Table with 2 columns: Recettes (Contributions, Intérêts) and Déboursés (Bénéficiaires de membres décédés, Invalides, Cse Gén., Balance).

CAISSE CENTRALE DES MALADES

Table with 2 columns: Recettes (Contributions, Intérêts, etc.) and Déboursés (Indemnités, Divers, Balance).

CAISSE D'EPARGNE DES CERCLES

Table with 2 columns: Recettes (Dépôts, Intérêts) and Déboursés (Cercles, Balance).

CAISSE GENERALE

Table with 2 columns: Recettes (Cse. Dot. and Mid., Distribution, Revue, Assce, Off.) and Déboursés (Poste, etc., Divers, Pournitures, Organisation, Inspection, Remboursement, Balance).

Résumé

Summary table with 2 columns: Caisse de dotatin, surplus; Caisse des Malades, surplus; Caisse d'Epargne, surplus; Caisse Générale.

PLACEMENTS DES FONDS

Table listing investments: Fabriques, Municipalités scolaires, Municipalités, Prêts Hypothécaires, Dépôt Gouvernement, N. B., Banques Hochelaga, Provinciale & Nationale, Cercles.

Cercles, etc., surplus de remises
Attesté, à Montréal, 30 Septembre, 1909.
L. J. D. PAPINEAU, Secrétaire Général.
ALF. ST-CYR.

Certifié correct,
O. BOURDON, J. A. Mignault, Auditeurs.

AVIS AUX MEMBRES MALADES

AVIS DE MALADIE (formule No 5)
Ce certificat doit être adressé, au début de la maladie, au secrétaire-archiviste du cercle, si le membre malade est inscrit à une caisse locale des malades (art. 257, 262, 263 des statuts); lorsque le membre est inscrit à la Caisse Centrale des Malades, cet avis est donné au Secrétaire général et doit être accompagné d'un certificat de médecin attestant les nature et cause de la maladie.

La période antérieure à la date à laquelle cet avis est expédié ne donne lieu à aucune indemnité. La formule No 5 est reproduite dans la version imprimée des statuts, immédiatement avant la table des matières; elle est aussi reproduite dans la plupart des livrets de reçus des membres, sur des feuillets imprimés et perforés et peuvent être détachés de ces livrets pour donner l'avis requis.

2-CERTIFICAT DE MEDICIN (formule No 5B)
Ce certificat doit être produit à la direction de la caisse, tous les 30 jours, au moins par les membres malades inscrits à la Caisse Centrale des malades (265) aussi par ceux inscrits à la Caisse Locale des malades qui résident ou séjournent en dehors d'une circonscription de visite (art. 261 et 263). Ceux qui négligent de fournir ce certificat tel qu'il est requis, sont déchu du droit de réclamer l'indemnité depuis la date du dernier avis et à être renvoyé à la Société à intérêt à suivre ses mandats et à être renvoyé convenablement, au moins tous les mois, sur leur état de santé.

3-RECLAMATION (formule No 5A)
Chaque fois qu'un membre désire toucher l'indemnité qui lui est due, il doit en faire la demande sur la formule précitée, et produire un certificat du Médecin (5B), s'il n'en a pas déjà produit couvrant la période pour laquelle l'indemnité est réclamée. Lorsque pour quelque raison le membre se trouve en dehors d'une circonscription de visite, il doit aussi appuyer sa réclamation d'un certificat du curé ou d'un juge de paix (formule 5C). Le membre qui est inscrit à la Caisse Centrale des Malades et de perception est établi, doit communiquer sa réclamation à son cercle ou au Comité de Surveillance de son B.P. pour approbation, avant de l'adresser au Conseil Général.

4-ARTICLE DES STATUTS A CONSULTER.
(A) Pour Caisse locales des malades: 208, 208A, 208B, 204A à 204.
(B) Pour Caisse Centrale des malades: 247, 248, 255, 258, 259, 260, 265 et 266.

5-FORMULES (où se le procurer)
Les cercles doivent fournir à leurs membres des exemplaires des formules 5A, 5B, 5C, au besoin et de ces bureaux de perception doivent toujours avoir en main des exemplaires de toutes les formules dont les membres de ces bureaux peuvent avoir besoin.

ACCUSES DE RECEPTION

Rigaud, 15 mai 1909
Au Secrétaire Général,
De l'Alliance Nationale,
Montréal.

Monsieur,
J'accuse réception de votre chèque au tant de \$1,000, en paiement du certificat de dotation dont feu Eloi Paiement était porteur. C'est avec plaisir que je vous envoie mes remerciements pour la promptitude que vous avez apportée dans le règlement de cette réclamation.

Veillez me croire,
Votre bien dévoué,
Joseph Paiement

M. L. J. D. Papineau, Sec.-Gen. Montréal.
Monsieur le Substitut du Président général, à Joliette, m'a remis votre chèque de 70 ans en paiement de la première annuité qui vient sur mon certificat de dotation à l'âge de 70 ans.

Je vous remercie pour le prompt règlement de mon annuité, conformément à la consigne et au règlement de l'Alliance Nationale.

Je demeure votre Etc.,
Joliette, 16 Juillet, 1909.

Vertical list of names and addresses on the right margin, including: No 1-CL. ST-JOS, No 2-CL. ST-JACQUES, No 3-CL. ST-ANDRÉ, No 4-CL. ST-ANTOINE, No 5-CL. ST-BASILE, No 6-CL. ST-CHARLES, No 7-CL. ST-ETIENNE, No 8-CL. ST-FRANCOIS, No 9-CL. ST-JEAN, No 10-CL. ST-JULIEN, No 11-CL. ST-LUC, No 12-CL. ST-MICHEL, No 13-CL. ST-NICOLAS, No 14-CL. ST-PIERRE, No 15-CL. ST-ROCH, No 16-CL. ST-SERGE, No 17-CL. ST-VINCENT, No 18-CL. ST-YVES, No 19-CL. ST-ZOISE, No 20-CL. ST-ANNE, No 21-CL. ST-CATHERINE, No 22-CL. ST-LOUIS, No 23-CL. ST-PAUL, No 24-CL. ST-ROCH, No 25-CL. ST-ANTOINE, No 26-CL. ST-ETIENNE, No 27-CL. ST-FRANCOIS, No 28-CL. ST-JEAN, No 29-CL. ST-JULIEN, No 30-CL. ST-JULIEN, No 31-CL. ST-JULIEN, No 32-CL. ST-JULIEN, No 33-CL. ST-JULIEN, No 34-CL. ST-JULIEN, No 35-CL. ST-JULIEN, No 36-CL. ST-JULIEN, No 37-CL. ST-JULIEN, No 38-CL. ST-JULIEN, No 39-CL. ST-JULIEN, No 40-CL. ST-JULIEN.

L'ALLIANCE NATIONALE

CARTES DE CERCLES

ALADES
Lorsque le cercle porte le même nom que la ville ou paroisse où il est établi, le nom de ces dernières n'est pas répété.
Pour ce qui est des officiers, s'ils ne demeurent pas en dehors de la paroisse ou du cercle à son siège, nous ne mentionnons pas l'adresse.
ABBREVIATIONS. — CL signifie Cercle; S.F. P.G., Substitut du P.G.; S.A., Sec.-Archiviste; S.F., Sec.-Financier; Md.E., médecin-examinateur.
Le coût de l'insertion d'une carte est de \$1.00 par ligne ou partie de ligne d'imprimé.
No 1-CL. ST-JOSEPH, Montréal: Prés. Alex Prud'homme, 20, Sherbrooke O.; Md.E. G. Larin, 888 St-Denis; S. A. O. Bourdon, 201 Versailles; S. F. G. E. Lapin, 240 St-Martin. Réunions, 2e et 4e lundis, 8 h p.m. sous-sol, édifice St-Joseph.
No 8-CL. BEAUHARNOIS: Jos. Fortier S. A.; André Leduc, S.F., Réunions, 2e mardi, 8 h p.m. Salle Vachon.
No 9-CL. VILLE-MARIE, Montréal: S. A., Ed. Paroît, 2332 St-Jacques; S. F., P. G., Deschamps, 754 Rivard; S. J. Giguère, Md. Ex., 996 Dorchester, 61 U.P. 2594. Réunions 2e et 4e mardis, 8 h p.m. salle Ruby, 95 rue F. Hoard.
No 6-CL. SACRE-COEUR, Montréal: Chaplain, Rév. F. L. T. Adam, Chan, Hon.; Sh P. G., J. Nap Perrault, 857 Ontario Est; Prés. J. Wilfr. Michaud, 548 Pressat; S. A., J. R. Beaudoin, 440 Visitation; S. F. W. Durand, 124 Ontario Est, Md. E., J. A. Laperrière, 40 Plessis. Réunions, 2e et 4e mercredis 8 h p.m. Salle St-Vincent de Paul.
No 7-CL. STE-ANNE DE BELLEVUE: S. A., L. J. Boileau, S.F., et T. M. C. Bezner. Réunions, 3e mercredi, 7 1/2 p.m. Hôtel de Ville.
No 12-CL. ST-PIERRE, Montréal: S. A. Théo. Béarnard, 1198 St-André; S. F., J. A. Migneault, 1390 St-Hubert. Réunions, 2e et 4e jeudis, 8 h p.m., salle Dionne 784 Ste-Catherine Est.
No 9-CL. ST-GENEVIÈVE, Co. Jacq. Cartier: S. A., Aldéric Boileau, Isle Bizard; S. F., et T. A. Z. Liberman. Réunions, dernier mercredi, 7h. p.m., chez le notaire Liberman.
No 10-CL. ST-CHARLES, Montréal: Prés. Jos. Lanouette, 602 Mullin; Md. E., E. G. Dagenais, 641 Grand Centre, S. A., N. Belisle, 601 Centre; S.F., N. Laprade, 2e Centre. Réunions, 2e et 4e mercredis, 8 h p.m.
No 12-CL. ST-HENRI, S. A., 1224 St-Antoine; P. G. Poirier, S.F., 1055 St-Antoine; J. O. A. Archambault, Md. E., 1801 Notre-Dame G. Phone, Mount 778. Réun. 2e, 4e jeudis 8h. p.m., Salle Union St-Joseph, 882 N. Dame O.
No 13-CL. ST-JACQUES, Montréal: S. A., S.F. et J. E. La Fontaine, 174 Parc La Fontaine; 1er et 3e samedis, 8 h p.m., 149 Henri.
No 14-CL. ST-EROME, Co. Terrebonne: S. A., S. Thibaut, S.F., et T. F. P. Vannier. Réunions, 4e jeudis, 8h. p.m., salle Charette.
No 16-CL. ST-EDMUND, Coteau-Station: S. A., H. R. Smith; S.F., Abbé J. A. Lippé. Réunions, 4e dimanche, salle Doucet, 530 hrs p.m.
No 17-CL. ST-STANISLAS, Co. Beauharnois: S. A., Art. Brault, S.F., et T. F. P. Raymond. Réunions, dernier vendredi, 8 p.m., salle Raymond.
No 24-CL. NOTRE-DAME DE LA GARDE, Isle Perrot; S.A., W. Pilon, S.F., J. Daoust. Réunions, 3e dimanche, 8 1/2 h p.m., bureau du curé.
No 25-CL. UNION, S. F., P. G. Bédard. Réunions 3e jeudis, 730 hrs p.m. édifice Murray, rue King.
No 36-CL. ST-LOUIS DE TERREBONNE: Chaplain, M. Jabbé, S. S. Comtois; Prés. J. A. Limoges; Em. Gauthier, S.F., et 4e mercredis.
No 29-CL. HOCHÉLAGA, Montréal: A. Roy, S.A., S. Darling; W. Desjardins, S.F., 16 Déséry. Réun. 2e et 4e mercredis, 8 h p.m., salle Lafetière, 87 Aylwin.
No 31-CL. LEONARD LAFRANÇOIS, S. A., M. D. Forest, S.F., Réun. der. dim. 3h. salle publique.
No 34-CL. SAUBERRY, Valleyfield; S. A., M. Châtigny, S.F., Léonard Laplante. Réun. 1er, 3e, dim. salle Monette, rue Ste-Cécile, 13.
No 37-CL. NOTRE-DAME DE LA SALLE, S. A., J. E. D. Guyon, F. Hon. Tétrault. Réun. der. lun. Hôtel de Ville.
No 42-CL. ST-VINCENT, Montréal: S.A., T. E. Laplante, 1258 Ste-Catherine Est; S.F., J. H. Paquette, 24 Fullum; Dr. P. Lefebvre, Md. E., 67 Dufresne. Réun. der. 1er, 3 h. salle Larivière, 5 Dufresne.
No 44-CL. ST-LOUIS, Montréal: S. A., G. A. Mailloin, 909 de Montigny Est, S. F., Jos. de Vaudeville, 900 St-Hubert. Réunions 1er et 3e mercredis, 8 h p.m., salle Brault, 671 rue Berri.
No 49-CL. ST-LOUIS, Montréal: S. A., G. A. Mailloin, 909 de Montigny Est, S. F., Jos. de Vaudeville, 900 St-Hubert. Réunions 1er et 3e mercredis, 8 h p.m., salle Brault, 671 rue Berri.
No 50-CL. ST-GUILLEME, Co. Drummond; S.A., P. B. Sylvestre; S.F., L. A. D. Gauthier.
No 64-CL. ST-JEAN CHRYSOSTOME: S. A., E. Déroser, S.F., et Md. E., A. J. Toupin. Réun. der. dim. 7 h p.m. salle de la Conception, N.P. P. Réunions, 3e jeudis, 730 hrs p.m.
No 68-CL. STE-JUSTINE, S.A., Georges Despres; S. F., N. Bédard. Réunions, dernier dimanche, 8 h p.m., chez M. Désiré Lauzon.
No 69-CL. SULLIVAN, Les Cèdres: S. A. Rocheroux, Cascaud, Point S.F., C. Labourdodière. Réunions, dernier vendredi, 8 h p.m.
No 64-CL. NOTRE-DAME DE HULL: S. A., Hor. Brittain; S.F., Henri Bélanger, 154 Principale. Réun. 1er, 3e samedis, 8 h p.m.
No 65-CL. ST-FRANÇOIS-XAVIER, L'Épiphanie; S. A., Médard Forest; S. F., Geo. Dufort, N.P., Réunions, dernier mercredi, chez le notaire Dufort.
No 71-CL. LA PRAIRIE: S.A., Alph. Durancœur, S. H. J. Hébert. Réun. der. dim. 8 h p.m.
No 67-CL. ST-HYACINTHE, Hô. St-Germain, N.P., S. A., 7 St-Denis; L. A. Breton, S.F., 157 Cascaud; Dr. J. A. Figer, Md. E., 74 Ste-Anne. Réun. 1er, 3e merc. No. 197 Cascaud, 8h. p.m.

No 60-C. S. GEORGES, Maisonneuve; Nap. Houle, P. 303 Adair, Oscar Lussier, S.A., 180 Adam, Viauville; R. Desrochers, S.F., 408 Létourneau. Réun. 3e lundis, 8h. p.m., 181 Létourneau.
No 72-CL. ST-BARTHELEMY, Co. Berthier; Chaplain, Rév. Régis Loring; S.F., Jos. Latontaine; Prés. Art. Caron, Md. E., E. Landry; S. A., W.H. Dumontier; S.F., Ch. L. Heures. Réun. 2e lundis, 8h.
No 78-C. ST-JEAN: S.A., G. Marier, 32 Jacques-Cartier; S.F., A. E. L'Éveillé, 46 Jacques-Cartier. Réunions 2e et 4e mardis, 7 1/2 h p.m., salle Grégoire.
No 79-C. BOURGET, A. Corin, Md.-E., 218 Maisonneuve; Tél. E. 3765. Réun. 2e, 4e merc. 784 S. Catherine E.
No 80-CL. PIERREVILLE: S. A., H. L. Shooner; S.F., R. Shooner. Réunions, dernier dimanche, 8 hrs p.m., salle Shamoyer.
No 82-CL. ST-CASIMIR, Co. Portneuf: S. A., L. A. Lacroix, S.F., et T. Ulr. Bourque. Réun. 2e, 4e lun. 730 hrs. p.m., salle Frenette.
No 92-CL. ST-DACHIM, Louiseville: S.A., J. A. Vaudois; S. F. Art. Desaulniers. Réunions, 15 et dernier du mois, édifice Bélair, 830 hrs p.m.
No 94-C. N.-D. DES VICTOIRES, Québec; J. B. Langlois, S.A., S. Escalier Champlain; J.A. Guay, S.F., 3 Notre-Dame. Réun. der. lun. 830 hrs. 281 St-Jean.
No 100-CL. ST-FRANCOIS D'ASSISE, Beauceville: S. A., E. O. Lemieux; S.F., et T. God. Lachance. Réun. der. vend. 7h. p.m., salle Lachance.
No 101-CL. ST-GEORGES, Co. St-Georges Co. Beauce; S. Paquet, S. J. Phil. Gonthier, S.F., Réun. der. dim. chez M. L. G. Lemelin, 1300 hr.
No 108-CL. CHAMPLAIN, Québec; Chaplain, Rév. J. E. Fichet; S.F., P. G. et Md. E., P. H. Bédard, 280 St-Jean; P. G. Jos. Roudeau, 418 St-Jean; S. A., J. N. Gignas, 29 Berthelot; S.F., J. E. Rondeau, 418 St-Jean. Réun. 2e et 4e mardis, 8 hrs p.m. salle Montreuil, 87 Aylwin.
No 120-CL. DELORMIER: Prés. J. P. Lacroix, 784 Marie-Anne Est; S.A., Emile Guyon, Tétraultville, S.F., Wilfrid Fortier, 69 Garnier; Md. E., L. A. Lacombe, 1 Fabre. Réunions, 2e et 4e jeudis, à 8 hrs p.m., salle Beaudry 263 rue Brébeuf.
No 121-CL. ST-JOSEPH, Montréal: F. O. Ronger, S.A., 1236 Ontario E. Réunions, 4e jeudis, salle Lemieux, coin Lafontaine et Niverville, 8hrs p.m.
No 126-CL. NOTRE-DAME DE GRANBY: S. A., Clarence Fortin; S.F., P. A. Peltier. Réunions, dernier mardi, 730 hrs. p.m., salle St-Jean-Baptiste.
No 117-CL. ST-AUGUSTE, Montréal: J. A. Delorme, S.A., 1033c St-Antoine; Les Desrosiers, S.F., 49 Cazals. Réun. 1er, 3e merc. 2233, Notre-Dame O. 8 hrs.
No 118-CL. GARNEAU, Montréal; S.A., J. P. Vincent, 201 Chatham; S.F., Jos. Labelle, 89 Vinet. Réun. 3e merc. salle Duvrigny, 45 Vinet, 8 hrs p.m.
No 119-CL. ST-FITTE; J. B. Grenier, curé, chap. M. J. C. Grenier, vicarie, Sh. P.G.; J. P. Jacob, S.A. & S. P.m., salle Leduc.
No 123-CL. DUVERNAIS, Montréal; Chaplain et S. P.G., Rév. M. Beaudoin; Prés. J. A. Latreille, 229 Duvrigny; S.A., Hervé Perras, 229 Duvrigny; S.F., O. Lévalet, 178 Duvrigny; Md. E., Henri Campeau, 1307 Notre-Dame. Duple Réunions, 4e jeudis, à la salle Duvrigny. No 45 Vinet, 8 hrs p.m.
No 124-CL. TRIFLUVIEN, Trois-Rivières: S.A., Pierre Leclerc, 87 Plaisance; S.F., et T. L. G. Jourdain, 28 St-Fr.-Xavier. Réun. 1er, 3e merc. 8h. 7 rue Voltaire, in jour, juillet et août, 3e merc. seulement.
No 125-CL. STE-GENEVIÈVE DE BATISCAN; Chaplain Rév. M. Bellemare, Sh. P.G., Donat Baribeau; Prés. Wilfrid Rivard; S.A., L. M. J. Thibault, S.F., et T. O. Duval; Md. E., F. X. Baril. Réunions, dernier dimanche, après la messe à la salle Massicotte.
No 126-CL. ST-EDOUARD, Montréal: S.A., J. H. Bohémier, 730 Huntly; S.F., J. B. Beaudry, 671 Huntly. Réun. 2e, 4e merc. salle St-Edouard, 906 Beaubien, 8h.
No 127-CL. OLIER, Montréal; Prés. R. H. Guertin; S.A., O. Laplante, 118 St-Hubert; S.F., J. A. Choinard, 4 Vitré Est; Md. E., L. Gagnier, 236 St-Denis. Réunions 3e mercredi, Monument National.
No 133-CL. BRUCHESI, Montréal: S.A., J.M.E. Larichelle, 242 Montcalm, S.F., J. Arm. Reynault, 424 St-Christophe. Réunions 1er et 3e vendredis, salle St-Louis, 688 Plessis 8 hrs p.m.
No 140-CL. CHICOUTIMI: S. A., D. V. Morrier; S.F., Alb. Lamontagne. Réunions, 1er vendredi, salle Château Saguenay, 8 hrs p.m.
No 145-C. S. PIERRE AUX LIENS Ville S.-Pierre; J. G. Rafanço, S. A., Eug. Gauron, S.F. et T. R. Run. 3e dim., salle Gauron.
No 146-CL. STE-MARIE, Montréal: A. Bourbonnière, S.A., Terrebonne; Jos. Marois, S.F., 228 Plessis; N. Picotte, Md. E., 201 St-Hubert, Tél. E. 1151. Réun. 2e, 4e lun. 8 h p.m., salle Duvrigny, 45 Vinet.
No 148-C. CHENIER, Montréal; Gaud. Guay, 701 Centre; S.A., Geo. Guy, S. F. et T., 825 Workman; Dr. J. Campeau, Md. E., 1307 Notre-Dame O., Tél. M. 8877. Réun. 1er merc., 8 h p.m., salle Duvrigny, 45 Vinet.
No 149-CL. ST-J.-BTE, Montréal: S.A., Desroches, S.A., 119 Boyer; L. J. Forget, S.F., 1145 Boul. St-Laurent; P. Barrette, Md. E., 1051 St-Denis. Réun. 2e et 4e ven. 777, Samatins, 18 hrs p.m.
No 150-C. LARTIGUE, Longue-Pointe; S. B. P. G., C. Bazine; Prés. Aldéric Lachapelle; S.A., C. E. L. G., 8 Avenue, Viauville, S.F., et T. P. Z. Guy; Md. E., J. Desnatelets. Réun. der. dimanche, 4 hrs p.m. salle Guy.
No 158-CL. LECLERC, Woonsocket, R.I.; S. A., James Fontaine, 24 Av. Gaulin; S.F., J. B. A. Savard, 478 Park Place. Réun. 1er et 3e dim. 2h. p.m. au Cercle National, 201 Commercial, Longue-Pointe.
No 159-C. BELAND, Centra. Falls, R.I. E. Lamontagne, S.A., 85 Hedley Av.; J. E. Labrosse, S.F., et T., 68 Clay St. Réun. 1er jeudis, 730 h. p.m. Salle S. J. Bte.
No 160-CL. VERDUN: S. A., J. A. A. Leclair, 106a de l'Église S. E. Rd. St-Onge, 17 de l'Église. Réun. 1er, 3e merc. salle Collège Commercial, rue Galt, 8h. p.m.
No 162-CL. STE-SCHOLASTIQUE: S.A., Jos. Savage; S.F. et T., Paul Em. Rochon. Réunions, dernier mercredi, salle du Marché, 8 hrs p.m.
No 163-C. DOLLARD, Montréal; H. Benoit, P., 840 St-Jacques; S. A., E. Sénéchal, S.F., 72 Shearer; Chartron, Tél. M. 682. A. E. Sénéchal, S.F., 72 Shearer; L. C. Fontaine, S.F., 310 Hibernia. Réun. 1er, 3e merc., 8 h p.m., salle Unity, 600 Wellington.

No 170-CL. LEON XIII, Montréal: S. A., J. E. Beaulieu, 602 Montcalm; S.F., A. Boye, 600 Montana, et 8 Notre-Dame Ouest; Md. E., A. G. A. Ricard, 478 St-Denis. Assemblée, à vendredi, 140 rue Berri.
No 171-C. GRIMAZIE, Ville St-Louis, D. N. Girard, P. 1310 Cadieux; Osc. Désautels, S. A., 1798 St-Laurent, Alex. Drouin, S.F., 605 Boulevard St-Joseph; Dr. E. Peltier, Md. E., 1890 S. Laurent. Réun. 2e, 4e mar., Édifice Bq. des Marchands, 7 h p.m.
No 173-CL. CONTANT, Montréal: Prés. Ale Dalgé, 470, St-André; S.A., Edr. Durette, 62, Parc La Fontaine, S.F., Ern. Laquerre, 452 Lagauchière Est, Md. E. J. E. Bastien, 176 Visitation, Tél. Bell Est., 8423. Réun. 2e, 4e mer. 507 de Montigny Est, 8h. p.m.
No 174-CL. ST-JEAN DE LA CROIX, Ville St-Louis, J. Juteau, P., 1019 Clark; H. Paradis, S.A., S.F. et T., 1353 St-Dominique, Réun. 2e, 4e mer. 8h. p.m., salle du collège, 111 St. Zotique.
No 177-C. PAPINEAU, Montréal: S.A., R. Huberdeau, 1347 Ste-Catherine Est; S.F., J. A. Favreau, 15 Dufresne. Réunions 1er et 3e lundis, salle Larivière, 5 Dufresne, 8 hrs p.m.
No 179-CL. ST-CAMILLE, Co. Wolfe, S.A., et S.F., Anatol Beaubien. Réunions, dernier lundi, salle Publique, 830 hrs p.m.
No 180-CL. RACINE, Weedon: S.A., S.F. et Md. E., J. P. C. Lemieux. Réun. 3e sam. salle Mercier, 730 h.
No 183-CL. ST-PROSPER S.A., J. P. Houde, S.F., T., et Md. E., F. X. Massicotte. Réun. 3e mer. 730 hrs, et 8h. p.m., salle biblique.
No 186-CL. ST-ALPHONSE, Thetford Mines, S. A. S.F., et T. Emile Vaillancourt; Réun. der. dim. salle Perron, 1230 hr. p.m.
No 187-C. ST-ANNE-DE-VALLE-DE-GRANBY, S. A., Benj. Demers, S.F., Réun. der. sam. au couvent, 7h.
No 188-CL. LE GARDEUR, St-Antoine-de-Lotbinière: S. A., Geo. Garneau; S.F., Ch. Bergeron, Les Fonds. Réun. dernier jeudis, au presbytère; 7 hrs p.m.
No 189-CL. ST-DESIKÉ, Black Lake; C. D. Paradis, P. et Md. E.; Ov. Carrier, V.P.; David Champagne, S.A.; J. R. Ouellette, S. F. Réun. 3e dim. salle des Frères Catholiques, 1 hr. p.m.
No 194-CL. ST-BERNARDIN, Waterloo; J. M. Bourgeois, S.A., S.F. Réun. 3e dim. 1h. p.m., salle de la Fabrique.
No 195-C. DUMOULIN, Yamachiche; A. J. Desrochers, S.A., S.F. Réun. der. dim. 3 h., salle Descoteaux.
No 199-CL. ST-BAZILE, Co. Portneuf: S.A., AH. Richard, S.F., Jos. Genest. Réun. der. lun. salle Jacques, 730.
No 200-CL. ST-STANISLAS D'ASCOT, Ascot Corner, S.A., Théod. Goyette; S.F., J. B. Morin. Réun. 2e dim. après la messe, salle Forestiers Catholiques.
No 204-CL. PIE X, West Shefford; S. A., et S.F., J. A. Gagnon. Réun. der. jeudis, salle Elm Grove, 8h.
No 206-C. LAFONTAINE, Montréal: S. P. G., P. Tremblay, 26 Gaudry; Prés. L. N. Riendeau, 440 Centre; Md. E., J. W. Colletier, M.D., 507 Centre; S.A., P. Dulude, 739 Charlevoix; S.F., E. Beaudoin, 45, 14e Av., Lachine. Réun. 1er, 3e mar. salle Ouintal, 152 Charlevoix, 8h. p.m.
No 207-CL. ST-DENIS, Co. St-Hyacinthe: S.A., J. O. Vésina; S.F., L. E. Charon. Réunions, 4e dimanche, après la messe, chez M. W. Bouquet, Président.
No 208-CL. ST-OURS, Co. Richelieu: S.A., J. M. Richard, N.P. S.F. et Md. E., J. H. A. Larose. Réun. 3e dim. 11 h. p.m., chez M. Richard, 108 St-Jacques.
No 209-CL. COURCELLES, Co. Beauce: S.A., Uld. Allard, S.F., et T. Nap. Brousseau. Réunions, dernier dimanche, 3h. p.m., chez M. le sec.-financier.
No 210-CL. ST-VITAL, Lambton; S. A., Valm. Deveau; S. F. Eléaz. Duvrigny. Réunions, 3ème dimanche à la salle publique, à 11 hrs a.m.
No 213-C. S. Roch, Co. L'Assomption; Arc. Lebeau, S.A., S.F.; J. A. Labrèche, M.D.E. Réun. der. dim. 330h. p.m., chez le secrétaire.
No 217-CL. STE-FRANÇOIS, Brimptonville, S.A., J. O. Desmarais; S.F., Ernest Blomberg. Réunions, dernier dimanche, 130 p.m., sous-sol de l'église.
No 218-CL. GRAVEL, L'Avénir; S. A. et Md. Ex. Jos. Goron; S. F., J. St-Amant. N.P. Réunions, 3e jeudis, 730 hrs, bureau du notaire St-Amant.
No 221-CL. ST-MAICHEL, Ormstown; S.A., J.A. Rousseau, N.P.; S.F., J. E. Daoust. Réun. der. dim., salle de l'école catholique, 1130 h. a.m.
No 222-C. GARDE CHAMPLAIN, Québec; J. A. Plamondon, P. J. O. Bélanger, S.A., 246 Richelieu; Jos. Moffer, S. F., 127 Desfossez; Léon Nadeau, 24 Ste-Thérèse. Réun. 4e lun. 8h. p.m. salle Martineau, rue St-Joseph.
No 224-CL. IMMACULEE CONCEPTION, Cookshire; S.A., Art. Laprise; S.F. et T. M. L. Rousseau. Réun. 3e dim. 730 h. école catholique, village.
No 225-CL. VIGER, Montréal; S.A., Alb. Desfossez, 382 St-Timothée, S.F., et Md. E., H. A. Ouintal, M.D., 1831 Ste-Catherine Est. Réunions, 1er, 3e mercredis, 5 hrs Dufresne. 1er et 3e mercredis, 8 hrs p.m.
No 226-CL. DUFRESNE, Sherbrooke-Est: S. A., J. O. Gendron, 801 Pont; S.F., et J. J. Archambault, 28 Pont. Réunions, 3e mercredi, salle Murray, rue King, à 730 hrs p.m.
No 229-CL. FABRE, Delorimier: S.A., P. Baribeau, 108 Rachel Est; S.F., C. Laperrière, 203 Marquette; Md. E. A. Dauth, 1108 Rachel. Réun. 1er, 3e merc. salle Delorimier, 1189 av. Mont-Royal Est, 8h.
No 231-CL. LA VIOLETTE, Capeton, S.A., S.F., et manche à l'école catholique après la messe de 930 hrs brien, P. 86 King. Alb. C. Demers, S.A., S.F. et T. as De la Rivière, 800 Av. Co. Réun. 2e dim. 180h. p.m. salle McKechnie, 1409 Wellington.
No 235-C. ROBERVAL, Asbestos; J. O. A. Delisle, S.A., Gédéon Boivert, S. P. Réun. 3e dim. après la grand-messe, salle Bruneau.
No 236-CL. DE BEAUJEU, Wotton; J. T. A. Gravel M.D., S.A., David Cormier, S.F. et T. Réun. 3e dim. à midi, salle publique du village.
No 240-CL. ROUSSIN, Pointe-aux-Trembles; S.A., O. Gervais; S.F., Art. Senécal. Réunions, dernier dimanche, 7 hrs p.m., chez M. O. Gervais.
No 244-C. ST-PIERRE Windsor Mills; W. Beaudry, S.A., Omer Reid S. F. et T. Réun. 3e dim 1 h p.m., sous-bassement de la Sacristie

L'ALLIANCE NATIONALE

No 246-CL. ST-THOMAS, Compton; L. C. Drolet, S.A., et S.F., Réun. 8e mer, 7.30, chez L. C. Drolet.

No 247-CL. STE-ELIENNE, Co. Nicolet, Rvd Em. Lassonde chap. A. Gaudet, P. P. DeVerly, J. Richard; S.A. L. E. Landry, S. F. Réun. 8e sam. à 7.30h. p.m., salle publique.

No 248-C. S. EDMOND Coaticook; Léon Trudeau, S.A.; Félix L. Lajoie, S.F., et T. Réun. 2e jeu. 7 p.m., au bureau Dr T. C. Caban, rue St-Jean.

No 249-CL. DE LA PELTRIE, Rock Island; S. A. P. X. LeBlanc; S.F., Geo. Boisvert, Réunions, 4e dimanche, à midi.

No 250-CL. DU PLESSIS, La Patrie; S. A., Théod. Bernier; S.F., et T. Alb. Chamberland. Réun. 8e lun. 7h. p.m., chez M. Chamberland.

No 250-CL. MONT-CARMEL, St-Malo d'Auckland, S.A., Esébe Madore; S.F., O. Brodeur. Réun. 3e dim, après messe chez M. C. Hébert.

No 251-CL. S.F. et T. L. G. Garon, Réunions, 4e samedi à 7.30 hrs, salle des Forestiers Catholiques.

No 253-CL. ARTHABASKA, Co Arthabaska; S.A., A. A. Ficher; S.F., et T., F. X. Lemieux, Réunions, 3e vendredi, 7.30 hrs p.m., à l'Hôtel-de-Ville.

No 254-CL. STE-CLOTILDE, Ste-Clotilde d'Horton; S.A., Wilfrid Bergeron; S.F., Omer Lecompte. Réun. 8e dim. 1 hr, chez le secrétaire financier.

No 255-CL. RIVIERE-A-PIEKRE, Co. Portneuf; Wilbrod Voyer, S.A., S.F., et T. Réun. dern. dim. 1 1/2h. p.m., salle publique du Conseil.

No 257-CL. Oka, Ville St-Louis; Norbert Desjardins, 1408 Clark, S.A.; Alex. Drouin, S.F., 606 Bouv. St-Jasaph. Réun. 2e, 4e ven. 8h. p.m., 506 Boul. St-Joseph.

No 270-CL. ST-CYRILLE, Co. Drummond; S.A., et S.F., J. F. Paré, N.P., Réunions, dernier dimanche, salle du notaire.

No 277-CL. PONTECLAIRE, Co. Jac-Cartier; S. A., S.F., et Trés., J. P. Legault. Réunions, 4e mardi, 7.30 p.m., salle de l'Hôtel-de-Ville.

No 279-CL. DE BRUET, Knowlton, Co. Brome; S.A., L. A. Gingras, S.F., et T., L. L. Ledoux, réunions, dern. dim, après 8e messe, dans sacristie.

No 284-CL. ST-PRIME, Co. Chicoutimi; Alf. Vézina, S.A., et S.F. Réun. 1er, 3e, 5e, 7e, salle St-Joseph.

No 285-C. S. JOUVIE, Adr. Filion, S.A., Geo. Dury, S.F., Réun. 4e, dim. 11.30 h. a.m., Salle P. Robert.

No 288-CL. GRATON, Pawtucket, R.I.; S.A., Arthur Alix, 20 Comstock; S.F., et T., N. L. Brouillette, 11 Quincy Ave., Réunions, 8e dimanche du mois, 2 hrs p.m., salle St-Jean-Baptiste.

No 290-CL. ST-WILBROD, Hébertville Station, Lac St-Jean, S.A., Nap. Hudon; S.F., Jos. Angers. Réunions 3e dimanche du mois, 1 hr. p.m., club St-Jean-Baptiste.

No 294-C. CHAPLEAU, Labelle, Co. Ottawa, S.A., S.F., et T. Nap. Mariner. Réun. 4e, dim. du mois, à 7h. salle du Club Athlétique.

No 295-C. STE-AGATHE, Co. de Terrebonne, S.A., D. Côté S.F., et J. Avila. Boulard. Réun. 4e, dim. du mois, à 8h. salle Forget.

No 300-C. LAURIER, Montréal St. P.G. Alb. Poirier, 34 rue St-Jasaph, A. Lafontaine, 236 St-Denis; D. Morrison, 214 Ste Catherine Est; S.F., Isid. Moquin, 55 St-Laurent; Md. Ex. J. E. Gagné, 487 Ontario, E. Réun. 1er mar. à 8h.

No 302-CL. Oka, comté des Deux-Montagnes; S.A., Adolphe Chéné; S.F., T. et Md. Ex. J. W. Ouimet. Réunions, 3e dimanche, 3 p.m. salle du Collège.

No 305-C. DUFOURNEL, L'Ange Gardien, Co. Montmorency; Pés. A. Fardis, S.A., M. Huot; S.F., et T. Jos. Trudel, Montmorency Est. Réunions, avant-dernier samedi, 7.30 hrs p.m., chez M. Wilf. Trudel.

No 309-C. ST-ALEXANDRE, Co. Iberville; Germain Latté, S. A.; Aug. P. Gosselin, S.F., et T. Réun. 3e dim, après la messe, à la salle M. Aug. P. Gosselin.

No 310-CL. ST-HUGUES, Co. Bagot; S.A., Wilfrid Mélançon, N.P., S.F., T., et Md. E. J. E. Michaud. Réunions: 1er dimanche, à l'issue de la messe, à la salle publique, au village.

No 311-CL. VILLERAY, Co. Hochelaga; Pierre Beaucage, 2611 Labelle; S.A., Jos. E. Roy, S.F., et T. 2478 Labelle. Réun. 2e, 4e mer. à 8h. p.m., à la salle Raymond 2163 Hurd.

No 313-CL. BOURASSA, North Hatley, Co Stanstead; L. L. Séguin, S.A., S.F., et T. Réun. 3e dim. 2 1/2h. p.m., chez M. E. Faucher.

No 314-CL. PARENT, Lennoxville, Co. Sherbrooke; S.A., S.F., et T., L. A. Simoneau, Réunions: 3e dimanche, à 11h hrs, a.m., boutique L. A. Simoneau.

No 315-CL. ST-CHARLES BORROMEI, Garthby Co. Wolfe; S.A., Clovis Tessier, S.F., et T. J. S. Poulin. Réun. Se vend à 7h. p.m. chez M. J. S. Poulin.

No 316-C. COULONGE, Keston Fond, Co. Shefford; Félix Larose, S.A.; Jos. Fournier, S.F., et T. Réun. 4e, dim. à 7.30h. p.m., salle Hubert, Dutilly.

No 317-CL. SIR GEORGE-ETIENNE CARTIER, Saint-Joachim, Co. Shefford; S. A., S.F., et T. R. Latour. Réun. 4e dim. à 8h. p.m., salle de l'Hôtel de Ville.

No 318-CL. BRASSARD, Dalhousie, N.B., S.A., A. J. LeBlanc, S.F., et T. Mathias Comeau. Réun. 3e dim. à 4h. p.m., à la salle C.M.H.A.

No 320-C. DUCHÈTE, Montréal; Ern. Chavette, S.A., 729 Panet; J.F. Eug. Cardinal, S.F., et T., 504 St-Christophe Réun. 2e, 4e mar., 8h., 149 Berru.

No 321-CL. DAMOUR, Edmundston, N.B. S.A. René U. Beaulieu, S.F., et T. J. E. De Grâce. Réunions: 3e dimanche, à 1 hr. p.m., salle des Forestiers indép.

No 323-CL. ARCHAMBAULT, Grand Falls, N.B., S.A., Ach. J. Bastille; S.F., Jos. B. Powers. Réunions 3e vendredi, à 8 hrs p.m., chez M. Syl. Martin.

No 325-C. MONTMORENCY, Saint-Montmorency, Co. Québec; Henri Munroe, S.A.; Jos. Ouennelle, S.A., et T. Réun. 8e dim. 11.15h. a.m., à la sacristie paroissiale.

No 327-C. CASARÉNE, Montréal, Zén. Trempe, S.A., 87 St-Jasaph; Jos. Beaucage, S.F., et T., 1955 Dufferin. Réun. 2e, 4e mer., 8h., 301n Ch. Colomb et Bélanger.

No 328-C. D'ARQUILLON, Outremont; L. P. Lasnier, S.A., 1077 Van Horne; Art. Corbin, S.F., et T., 1110 Van Horne. Réun. 1er, 3e, 5e, 7e, à l'École Ste-Madeleine, rue Bloomfield.

No 329-C. BOBBIAC, Ville Marie; J. Ab. Guay, S. A.; J. Alb. Dion, S.F., et T. Réun. 3e jeu. à 8h. au cercle dram. et musical du Témiscoumiquois.

No 330-C. DUHAËL, Rapide de l'Original; Emile Lauson, S.A., Zol. Gagné, S.F., et T. Réun. 3e lun., 7.30 h. à la Boutique de M. Z. Gagné.

Droits d'entrée pour devenir membre de "L'Alliance Nationale"

Table with 2 columns: Fee type and Amount. Rows include 'Pour certifica...', 'Droit d'inscription...', and 'Honoraire d'examen médical'.

Tarif des contributions mensuelles pour un Certificat de dotation

Large table with 2 main sections for 'Age à l'admission' (18-36) and 'Age à l'admission' (37-70). Columns show monthly contributions for different reserve amounts (\$500-\$3000).

Tarif de contributions mensuelles pour un Certificat d'assurance au décès (vie entière)

Table with 2 main sections for 'Age à l'admission' (18-36) and 'Age à l'admission' (37-70). Columns show monthly contributions for different reserve amounts (\$500-\$3000).

MALADIE

Table with 8 columns: Age, Taux, Age, Taux, Age, Taux, Age, Taux. It lists rates for different ages and reserve amounts.

Une légère cotisation mensuelle est imposée par le cercle pour couvrir les frais d'administration, à payer, etc., et pour payer \$1.00 par année pour chaque membre au Conseil général.

Advertisement for 'Beaudin, Loranger, St-Germain & Guérin AVOCATS' located at '54 Rue Notre-Dame Est'.

BENEFICES

Accordés par l'Alliance Nationale INDEMNITÉ—1° de \$5 par semaine, pendant 20 semaines par année. Maximum \$400 dans chaque cas.

CERTIFICATS DE PARTICIPATION

1o—Certificat d'assurance au décès (vie entière)

(a) CAPITAL-HERITAGE—Au décès du sociétaire, ses bénéficiaires ont droit à \$500, \$1000, \$2000 ou \$3000, selon le chiffre du certificat dont ils sont alors porteurs.

2o—Certificat de Dotation

(a) CAPITAL-HERITAGE—Au décès d'un sociétaire, ses bénéficiaires ont droit à \$500, \$1000, \$2000 ou \$3000, selon le chiffre du certificat de dotation dont ils sont alors porteurs.

(b) INDEMNITÉ AUX INVALIDES.—Les membres frappés d'invalidité absolue, aux termes des Statuts, reçoivent la moitié de leur certificat de dotation; le solde étant payable au décès du sociétaire ou lorsqu'il aura atteint l'âge de 70 ans.

(c) CERTIFICAT DE PARTICIPATION ACQUIS.—Un membre qui se retire de l'association après 10 ans de sociétariat peut recevoir un certificat de participation qui représente la moitié du montant des contributions qu'il a versées à la caisse de dotation; celui qui se retire après 20 ans de sociétariat, un certificat acquitté égal au montant qu'il a payé à cette caisse; ce certificat est payable à ses bénéficiaires ou héritiers à son décès.

(d) EXEMPTION DE CONTRIBUTIONS en faveur des membres qui sont âgés de 70 ans et qui sont porteurs d'un certificat de dotation.

Age d'admissibilité : de 18 à 55 ans. Contributions à taux fixes, graduées d'après l'âge à l'admission

L'Alliance Nationale

Table showing 'Capital de Réserve' and 'Dans sa caisse de dotation' with amounts like \$962,575.25 and \$203,412.12.

Après 16 ans d'opération. Effectif—19,801 membres en règle au 1er août 1909.

FONDEE EN 1900

Banque Provinciale DU CANADA.

7 et 9 Place d'Armes, Montréal. Président: M. H. Laporte, Gérant Général: Tancred Bienvenu.

Département d'Épargne ordinaire @ 3% Certificat de Dépôt @ 3 1/2%

L'Alliance Nationale dépose ses fonds à cette Institution.

Banque d'Hochelaga

MONTREAL

Capital autorisé: \$4,000,000 Capital payé: - \$2,500,000 Fonds de réserve et surplus \$2,150,000

La Banque a QUATORZE bureaux dans la ville elle reçoit les dépôts d'épargne lesquels peuvent être retirés à volonté et sur lesquels elle paie un intérêt DEUX FOIS par année.